

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du mardi 04 juin 2019 – 19h
Bibliothèque – Édifice Émile-Legault

1	Mot de bienvenue et vérification des présences		
	Mme Julie Marcoux souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance à 19h00		
	Membres du CÉ présents	<i>Julie Marcoux (Présidente-parent)</i> <i>Annik Lartigau Vice-présidente (parent)</i> <i>Marta-Maria Cruz (parent)</i> <i>Nejma Belouaddaf (parent)</i>	<i>Anthony Carrara (Enseignant)</i> <i>Vicky Fleurent (Enseignante)</i> <i>Lila Temmimi (Agente de bureau)</i> <i>Maroussia Elie (Enseignante)</i>
			<i>Sandra Salesas (Conseillère en orientation)</i>
			<i>Nana-Yaa Addai (présidente Conseil des élèves)</i> <i>Kayla Tamouh (vice-présidente Conseil des élèves)</i>
	Substituts	<i>Alfredo Tarabuta (substitut de Mme Najat Barakat)</i> <i>Daniel Torres</i>	<i>Christian Pellerin (membre de la communauté)</i>
	Membres du CÉ absents	<i>Najat Barakat (parent)</i>	<i>Abdellatif Katan (Enseignant)</i>
	Direction de l'école :	<i>Patrice Brisebois (directeur)</i> <i>Daniel Lacasse (gestionnaire administratif)</i>	<i>Najia Belhachemi (agente de bureau)</i>

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du mardi 04 juin 2019 – 19h
Bibliothèque – Édifice Émile-Legault

2	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 04 juin 2019
	CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été préparé par Mme Julie Marcoux, la présidente du CÉ, et en collaboration avec M. Brisebois, le directeur de l'école.
	CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres.
	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Vicky Fleurent et secondé par Mme Maroussia Ellie, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 04 juin 2019 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Saint-Laurent.
3	Lecture et adoption du procès-verbal du 30 avril et dépôt sur le site internet
	CONSIDÉRANT l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 avril 2019 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion.
	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Anthony Carrara et appuyé par Mme Annik Lartigau, il est résolu à l'unanimité DE DISPENSER M. Brisebois de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 avril 2019 et D'ADOPTER, le procès-verbal.
4	Parole au représentant des élèves
	Les deux élèves représentantes du Conseil des élèves, font le point sur le gala méritas, le gala sportif, la soirée récompense des bénévoles ainsi que la journée olympique. La présidente du Conseil des élèves souligne également la satisfaction des élèves à recevoir les horaires des examens tôt cette année. M. Brisebois, félicite Mme Najia Belhachemi pour son travail sur les horaires, en l'absence de la TOS pour un arrêt de travail.

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du mardi 04 juin 2019 – 19h
Bibliothèque – Édifice Émile-Legault

	<p>M. Brisebois souligne également que cette année, les galas méritas se sont déroulés dans une salle « Le Crystal ». Les deux soirées ont été un grand succès en raison de la bonne organisation et la participation massive des enseignants, membres du personnel et des parents.</p> <p>Une formule à répéter pour les années prochaines.</p>
5	Parole à l'assemblée
	NIL
6	Suivi au procès-verbal du 30 avril 2019 (5min).
	En suivi du point soulevé par M. Tarabuta concernant la mouvance du personnel, M. Brisebois explique qu'en raison de la pénurie des enseignants, la CSMB essaie plusieurs stratégies pour fidéliser les enseignants entre autres les contrats RETAC , le retour des retraités.
7	Calendrier scolaire 2019-2020
	M. Brisebois présente aux membres le calendrier Scolaire de l'année scolaire 2019-2020.
8	Frais chargés aux parents
	M. Brisebois propose que ce point soit traité lors d'une autre réunion du conseil d'établissement, les membres se sont mis d'accord sur la date du 18 juin à 18H.
9	Budget provisoire de l'école 2019-2020

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du mardi 04 juin 2019 – 19h
Bibliothèque – Édifice Émile-Legault

M. Brisebois et M. Lacasse présentent les documents concernant le budget provisoire de l'école, il explique aux membres les différents montants du document relatif aux prévisions budgétaires 2019-2020.

M. Brisebois répond aux questions des membres.

CONSIDÉRANT l'article 95, Le Conseil d'Établissement adopte le budget provisoire annuel de l'école proposé par le directeur de l'école et le soumet à l'approbation de la commission scolaire

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mme Annik Lartigau appuyé par M. Anthony Carrara, d'adopter le budget provisoire à l'unanimité tel que présenté par le directeur de l'école. le budget est adopté à l'unanimité.

10

Projets activités sportives et éducatives

Demandes d'activités CE 4 JUIN 2019

	Enseignant(e)s	Activité	Date
	Patricia placide Gr 855	Arbre en arbre	3 Juin 2019
	Patrick Legault + Kinsta Fleurimar + Patricia Placide Gr 815, 802, 855	Arbre en arbre	6 Juin 2019
	Natalie Grimble, Robert Fauvel, Felix Lemay Gr 803, 804, 816	Voiles en Voiles (vieux port)	07 juin 209
	Julie Lefebvre Groupe 254	Camp de 2 jours à Edphy	14 et 15 juin

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du mardi 04 juin 2019 – 19h
Bibliothèque – Édifice Émile-Legault

Anne Richard, Patricia Placide, Mia Bertomeu, Djenane Lafontant Gr 856, 857, 855 et 994	Quartier Chinois	
Amy Maroun, Catherine Codere, Marie Pierre Le Guillou, Julie Cleroux et Melissa Gaudet Arpin. Gr 184, 281, 282, 283, 284	Arbraska Rigaud	14 Juin 2019
Alba Cozzolino 40 élèves.	Tadoussac	19-20 et 21 septembre 2019
Ouhab Gherabli Gr 254	Camp à Edphy	14 et 15 Juin 2019

PAR CONSÉQUENT, sur proposition de Mme. Julie Marcoux et secondé par Mme Vicky Fleurent, ces activités, sont acceptées à l'unanimité.

11

Lettre STM.

M. Brisebois informe que M. Lauzon a pris connaissance de la lettre et a donné son accord pour qu'elle soit envoyée au président de la STM avec des copies conformes aux différentes instances.

Advenant que le président de la STM accorde une entrevue pendant les vacances, Les membres du CE seront disponibles.

12

Code de vie

M. Brisebois informe les membres du CE qu'un sondage a été effectué auprès des enseignants et membres du personnel pour le choix du pantalon à l'école, En raison de la difficulté à faire respecter le port du pantalon de ville cette année, il a été convenu avec une majorité des membres du personnel de l'école Saint-Laurent,

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du mardi 04 juin 2019 – 19h
Bibliothèque – Édifice Émile-Legault

	<p>d'opter pour que seul le pantalon jogging avec le logo de l'école soit accepté l'année prochaine.</p> <p>Deux modèles de pantalon jogging ont été présenté aux membres du CE. Une longue discussion s'en est suivie par rapport à ce choix. Les membres sont passés au vote</p> <p>La majorité a opté pour ce choix.</p>
13	Correspondance
	reporté
14	Parole au représentant du CRPRN
	reporté.
15	Parent St-Laurent
	reporté
16	Mot de la direction
	reporté
17	Affaires diverses
	reporté
18	Levée de la séance
	Séance levée à 22h00 par Mme Julie Marcoux



 Mme Julie Marcoux
 Présidente du CÉ



 Monsieur Patrice Brisebois
 Directeur de l'école